



Agenda!

SAM	16/10/2021	Loto
VEN	22/10/2021	Opération goûter
VEN	19/11/2021	Assemblée Générale
SAM	27/11/2021	Bricolage Noël / Matinée travaillée
VEN	10/12/2021	Marché de Noël
SAM	11/12/2021	Matinée Travaux
VEN	16/12/2021	Arbre de Noël
SAM	15/01/2022	Porte ouverte / Matinée travaillée
VEN	04/02/2022	Opération pizzas
VEN	04/03/2022	Photos scolaires
DIM	20/03/2022	Venansaltaise
VEN	08/04/2022	Opération goûter
DIM	1 <sup>er</sup> /05/2022	Marché du 1 <sup>er</sup> mai
DIM	26/06/2022	Kermesse

## Matinée Travaux samedi 28/08/2021

Préparation de l'école pour la rentrée



### LOTO samedi 16/10/2021 à 20h00

**COUPON DE COMMANDE DE CARTES**  
à retourner **AVANT LE LUNDI 11 OCTOBRE 2021**,  
sous enveloppe cachetée avec le nom de l'enfant  
et avec la mention « LOTO ».

*A noter  
dans vos  
Agendas !*

### Vendredi 12 novembre (école pour les enfants)

Bricolages entre parents pour le Marché de Noël.  
Vous recevrez prochainement un coupon  
d'inscription.

### La Venansaltaise Dimanche 20 mars 2022

Un certificat médical autorisant  
la pratique de la course à pied  
sera obligatoire pour les  
adultes et les enfants.

Penser à en faire la demande  
auprès de votre médecin.



propose « un pack goûter » à 1.50€

(1 cookie + 1 briquette de jus de fruit) à la sortie des  
classes lors du départ pour les vacances scolaires  
**le vendredi 22 octobre 2021 à 16h45.**

(distribution sur commande par famille dans les cours  
de l'enfant aîné de la famille)

Si plusieurs actions devaient avoir lieu en même temps, merci de bien séparer les  
divers bons de commande et règlements pour un meilleur traitement.

#### BON DE COMMANDE

Nom Prénom de l'aîné à l'école.....

Classe.....Enseignant.....

Pack(s) goûter x 1.50€ =  €

**BON À RETOURNER dans une enveloppe mention « goûter »  
AVANT LE 15/10/2021 accompagné du règlement**

### Madeleines Bijou



Prochainement dans les cartables le bon de  
commande pour les Madeleines Bijou.

**Retour des commandes  
avant le mardi 19/10/2021.**

Livraison après les vacances de la Toussaint.  
Encaissement des règlements au 15/11/2021.



### Masques

Suite aux nouvelles dispositions qui devraient  
s'appliquer à compter du lundi 4 octobre dans notre  
département, l'obligation du port du masque pour les  
élèves en primaire sera levé.

**Nous avons donc décidé d'annuler les commandes de  
masques** (les lots gratuits et les masques  
supplémentaires).

Les familles ayant fait des commandes supplémentaires  
seront remboursées directement par HelloAsso.